

Inscription AS- UNSS Lycée A. Loubatières

Les entraînements de l'Association sportive se déroulent le mercredi après-midi et/ou sur la pause méridienne.

Les compétitions UNSS encadrées par les professeurs d'EPS ont lieu le mercredi après-midi

Les élèves ayant cours au lycée le mercredi après-midi peuvent participer aux compétitions. Ils devront impérativement prévenir leurs professeurs et s'organiser pour rattraper les cours.

Les activités proposées sont diverses et variées : futsal, padel, badminton, tennis de table, pétanque, cross, volleyball et Beach volley. Les demandes des élèves pour ajouter une activité seront étudiées.

Nouveauté 2022-2023 : des sorties ponctuelles axées autour des sports de pleine nature seront organisées (Acrobranche, canoé-kayak, VTT, sport de plage...etc.)

Pour s'inscrire, il suffit de :

- compléter et ramener à un enseignant d'EPS ce **coupon réponse** ainsi que la **fiche médicale d'urgence** (cf au dos)

- la cotisation est gratuite sur présentation de la **carte jeune**. En effet, la région offre à chaque lycéen 15€ pour adhérer à l'AS de son établissement (assurance MAIF comprise*).

- Tout élève apte au cours d'EPS est considéré comme apte aux activités proposées dans le cadre de l'AS et de l'UNSS. Le certificat médical n'est donc plus obligatoire, excepté pour le rugby.

NOM, Prénom : Classe :

Tel perso :

Né(e) le : N° carte jeune =

.....

NOM et prénom du responsable :

Numéro(s) de téléphone en cas

d'urgence :

Autorisation parentale (barrer les mentions inutiles):

Je soussigné(e) ,

→ autorise mon enfant

® à participer aux activités de l'association sportive du lycée A. Loubatières et aux compétitions U.N.S.S. Il pourra emprunter les transports mis en place.

® à être filmé ou photographié dans le cadre des publications UNSS, facebook de l'AS Loubatières et du site du lycée.

→ autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de préserver la santé de mon enfant, y compris hospitalisation et/ou intervention chirurgicale sur avis médical.

→ accepte de souscrire pour mon enfant le contrat d'assurance de personnes « MAIF individuelle » couvrant ses activités au sein de l'AS, au tarif de 0,80€ (compris dans l'adhésion*).

J'ai pris connaissance de la notice individuelle dommages corporels (sur le site du lycée) à l'attention des licenciés UNSS souscripteurs de l'individuelle MAIF et de la proposition de garanties complémentaires « IA sport + » d'un montant de 10,90€

_____ Date et signature du responsable :

APSA que je veux pratiquer (entourer) :

FUTSAL
(nature)

PADEL

BADMINTON

TENNIS de TABLE

APPN

PETANQUE
GYMNASTIQUE

BASKET

VOLLEY

SAUVETAGE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS URGENCE UNSS

Nom de l'établissement : Année scolaire :

Nom : Prénom : Classe né(e) le

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :
scolaire :

N° et adresse de l'assurance

.....

.....

.....

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille le plus rapidement possible. Nous vous remercions par avance de faciliter cette tâche en indiquant au moins un numéro de téléphone :

1° N° de téléphone du domicile : N° portable :

.....

2° N° du travail du père : poste :

.....

3° N° du travail de la mère : poste :

.....

4° Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (pour être efficace cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

.....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des médecins urgentistes (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre....)

.....

.....

.....

.....

Nom, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

.....

.....

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention des médecins urgentistes.